

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

Numéro SIRET : **24010088300042**

POSTE COMPTABLE : Trésorier MEXIMIEUX

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget annexe Immobilier Locatif Economique

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.19	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.21	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.23	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.26	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.27	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.28	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.30	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.31	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.35	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.36	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 01099	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN Budget annexe Immobilier Locatif Economique	BP 2018
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	77 892
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	71,18	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	96,08	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	958 033,00	402 758,48
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 555 274,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		958 033,00	958 033,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	731 040,37	722 708,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	3 854,45	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 12 186,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		734 894,82	734 894,82
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		1 692 927,82	1 692 927,82

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	94 950,00	0,00	167 500,00	167 500,00	167 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion courante		94 960,00	0,00	167 505,00	167 505,00	167 505,00
66	Charges financières	79 770,00	0,00	67 820,00	67 820,00	67 820,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		174 730,00	0,00	235 325,00	235 325,00	235 325,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	354 962,00		529 515,00	529 515,00	529 515,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			193 193,00	193 193,00	193 193,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		354 962,00		722 708,00	722 708,00	722 708,00
TOTAL		529 692,00	0,00	958 033,00	958 033,00	958 033,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

958 033,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	441 310,30	0,00	368 004,48	368 004,48	368 004,48
Total des recettes de gestion courante		441 310,30	0,00	368 004,48	368 004,48	368 004,48
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		441 310,30	0,00	383 004,48	383 004,48	383 004,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			19 754,00	19 754,00	19 754,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				19 754,00	19 754,00	19 754,00
TOTAL		441 310,30	0,00	402 758,48	402 758,48	402 758,48

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

958 033,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	702 954,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 101,58	3 854,45	0,00	0,00	3 854,45
Total des dépenses d'équipement		94 101,58	3 854,45	81 000,00	81 000,00	84 854,45
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	495 647,74	0,00	630 286,37	630 286,37	630 286,37
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		495 647,74	0,00	630 286,37	630 286,37	630 286,37
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		589 749,32	3 854,45	711 286,37	711 286,37	715 140,82
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			19 754,00	19 754,00	19 754,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				19 754,00	19 754,00	19 754,00
TOTAL		589 749,32	3 854,45	731 040,37	731 040,37	734 894,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

734 894,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	354 962,00		529 515,00	529 515,00	529 515,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			193 193,00	193 193,00	193 193,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		354 962,00		722 708,00	722 708,00	722 708,00
TOTAL		454 962,00	0,00	722 708,00	722 708,00	722 708,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

12 186,82

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

734 894,82

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

702 954,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	167 500,00		167 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	67 820,00	0,00	67 820,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	193 193,00	193 193,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		529 515,00	529 515,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	235 325,00	722 708,00	958 033,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	958 033,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 754,00	19 754,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	630 286,37	0,00	630 286,37
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	66 000,00	0,00	66 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 854,45	0,00	3 854,45
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	715 140,82	19 754,00	734 894,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	734 894,82
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	368 004,48	0,00	368 004,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	19 754,00	34 754,00
	Recettes de fonctionnement - Total	383 004,48	19 754,00	402 758,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 555 274,52

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 958 033,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		193 193,00	193 193,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		529 515,00	529 515,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	722 708,00	722 708,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 12 186,82

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 734 894,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	94 950,00	167 500,00	167 500,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	9 550,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers		73 500,00	73 500,00
6161	Assurance multirisques	5 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 600,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 500,00	90 000,00	90 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	71 900,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	5,00	5,00
65888	Autres	10,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		94 960,00	167 505,00	167 505,00
66	Charges financières (b)	79 770,00	67 820,00	67 820,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 770,00	52 470,00	52 470,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	19 000,00	15 350,00	15 350,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		174 730,00	235 325,00	235 325,00
023	Virement à la section d'investissement	354 962,00	529 515,00	529 515,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		193 193,00	193 193,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles		193 193,00	193 193,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		354 962,00	722 708,00	722 708,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		354 962,00	722 708,00	722 708,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		529 692,00	958 033,00	958 033,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

958 033,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
74758	Autres groupements		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	441 310,30	368 004,48	368 004,48
752	Revenus des immeubles	441 300,00	368 000,00	368 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,30	4,48	4,48
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		441 310,30	368 004,48	368 004,48
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		441 310,30	383 004,48	383 004,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		19 754,00	19 754,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a		19 754,00	19 754,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			19 754,00	19 754,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		441 310,30	402 758,48	402 758,48

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	555 274,52
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	958 033,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		66 000,00	66 000,00
2031	Frais d'études		66 000,00	66 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		15 000,00	15 000,00
2111	Terrains nus		15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	94 101,58	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
2313	Constructions	94 101,58	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		94 101,58	81 000,00	81 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	495 647,74	630 286,37	630 286,37
1641	Emprunts en euros	225 600,00	231 738,00	231 738,00
168741	Communes membres du GFP	270 047,74	398 548,37	398 548,37
Total des dépenses financières		495 647,74	630 286,37	630 286,37
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		589 749,32	711 286,37	711 286,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		19 754,00	19 754,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		19 754,00	19 754,00
13913	Départements		5 000,00	5 000,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		14 754,00	14 754,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			19 754,00	19 754,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		589 749,32	731 040,37	731 040,37

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

3 854,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

734 894,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	0,00
1313	Départements	100 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		100 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	354 962,00	529 515,00	529 515,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		193 193,00	193 193,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		1 126,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport		138 379,00	138 379,00
281732	Immeubles de rapport		53 688,00	53 688,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		354 962,00	722 708,00	722 708,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		354 962,00	722 708,00	722 708,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		454 962,00	722 708,00	722 708,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	12 186,82
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	734 894,82
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	a	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	b	Vote (3)	0,00	Montant pour information (4)	b	0,00
	DEPENSES	0,00		0,00	0,00		0,00				0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
		d

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV									TOTAL	
	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		8 Aménagt et services urbains,
											A1

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	711 286,37
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00												0,00
Dépenses d'ordre	19 754,00												19 754,00
Total dépenses de l'exercice	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	731 040,37
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 854,45
Total cumulé dépenses d'investissement	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 894,82
RECETTES													
Total recettes de l'exercice	722 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 708,00
RAR N-1 et reports	12 186,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 186,82
Total cumulé recettes d'investissement	734 894,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 894,82

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de l'exercice	790 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 033,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	790 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 033,00
RECETTES													
Total recettes de l'exercice	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	402 756,48
RAR N-1 et reports	555 274,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 274,52
Total cumulé recettes de fonctionnement	575 028,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	958 033,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 894,82
	Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	716 140,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 286,37
16-41	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 738,00
16-741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 548,37
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
20-31	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
21-11	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 854,45
23-13	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 854,45
	Dépenses d'ordre	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00
13913	Dépôts	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	14 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 754,00

RECETTES

	Total recettes d'investissement	734 894,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 894,82
	Recettes réelles	12 186,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 186,82
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	12 186,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 186,82
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 186,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 186,82
	Recettes d'ordre	722 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 708,00
021	Virement de la section de fonctionnement	529 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 515,00
021	Virement de la section de fonctionnement	529 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 515,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 193,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	138 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 379,00
281732	Immeubles de rapport	53 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 688,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		790 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	958 033,00
Dépenses réelles		67 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 325,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 500,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 500,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 820,00
66	Charges financières	67 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 820,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	52 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 470,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	15 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 350,00
Dépenses d'ordre		722 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 708,00
023	Virement à la section d'investissement	529 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 515,00
023	Virement à la section d'investissement	529 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 515,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 193,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	193 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 193,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		575 028,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	958 033,00
Recettes réelles		655 274,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	938 279,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	555 274,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 274,52
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	555 274,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 274,52
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388 004,48
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,48
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Recettes d'ordre		19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Act (1)	Libellé										TOTAL		
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01		Total
	Opérations non ventilables		
DEPENSES TOTALES (2)	790 528,00		790 528,00
Dépenses de l'exercice	790 528,00		790 528,00
023 Virement à la section d'investissement	529 515,00		529 515,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 193,00		193 193,00
66 Charges financières	67 820,00		67 820,00
RECETTES TOTALES (2)	575 028,52		575 028,52
Recettes de l'exercice	19 754,00		19 754,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 754,00		19 754,00
Restes à réaliser - reports	555 274,52		555 274,52
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	555 274,52		555 274,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<p>IV - ANNEXES</p> <p>ELEMENTS DU BILAN</p> <p>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</p> <p>DETAIL FONCTIONNEMENT</p>	<p>IV</p> <p>A1.1</p>
--	-------------------------------------

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	167 505,00	167 505,00
Dépenses de l'exercice	167 505,00	167 505,00
011 Charges à caractère général	167 500,00	167 500,00
65 Autres charges de gestion courante	5,00	5,00
RECETTES TOTALES (2)	383 004,48	383 004,48
Recettes de l'exercice	383 004,48	383 004,48
75 Autres produits de gestion courante	368 004,48	368 004,48
77 Produits exceptionnels	15 000,00	15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	19 754,00	19 754,00
Dépenses de l'exercice	19 754,00	19 754,00
Non individualisées en opérations	19 754,00	19 754,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	19 754,00	19 754,00
RECETTES TOTALES (2)	734 894,82	734 894,82
Recettes de l'exercice	722 708,00	722 708,00
Non affectées aux opérations	722 708,00	722 708,00
021 Virement de la section de fonctionnement	529 515,00	529 515,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	193 193,00	193 193,00
Restes à réaliser - reports	12 186,82	12 186,82
Non affectées aux opérations	12 186,82	12 186,82
001 Solde d'exécution de la section d'investis	12 186,82	12 186,82

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENTIV
A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	715 140,82	715 140,82
Dépenses de l'exercice	711 286,37	711 286,37
Non individualisées en opérations	711 286,37	711 286,37
16 Emprunts et dettes assimilées	630 286,37	630 286,37
20 Immobilisations incorporelles	66 000,00	66 000,00
21 Immobilisations corporelles	15 000,00	15 000,00
Restes à réaliser - reports	3 854,45	3 854,45
Non individualisées en opérations	3 854,45	3 854,45
23 Immobilisations en cours	3 854,45	3 854,45

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTÉ COMMUNES PLAINES AIN - 01 - Budget annexe Immobilier Locatif Economique

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV
A2.1

519	Crédits de trésorerie (Total)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des		Encours restant dû au 01/01/N
						remboursements N-1 Intérêts (3)	Remboursement du tirage	

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 088 893,73									
1641 Emprunts en euros (total)					2 088 893,73									
00001723454	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		20/02/2017	635 590,17 F			2,13	2,18752		T	X	N	A-1
0000899302	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		15/09/2017	564 854,25 F			3,46	3,69492		A	X	N	A-1
07094688	BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		21/01/2017	230 639,00 F			4,45	21,19064		A	X	N	A-1
07124251	BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		08/03/2017	349 327,76 F			2,0	2,0542		T	X	N	A-1
07133713	BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		03/02/2017	49 221,57 F			2,0	2,1038		T	X	N	A-1
794359	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		15/01/2017	21 824,63 F			2,83	7,79953		A	X	N	A-1
A0110448000	Caisses d'Epargne	01/01/2017		25/06/2017	237 436,35 F			3,44	4,11072		A	X	N	A-1
Total général					2 088 893,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, F pour amortissement annuel progressif, P pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507/0 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV
A2.2

Emprunts et Dettes au 01/01/2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt				Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 863 925,71				232 008,08	52 467,56	0,00	15 347,92	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 863 925,71				232 008,08	52 467,56	0,00	15 347,92	
00001723454	N	0,00		584 503,40	12,33	F	2,18752	41 968,95	12 329,17	0,00	1 340,36	
0000699302	N	0,00		510 287,22	7,67	F	3,69492	56 455,05	17 655,94	0,00	4 623,54	
07094698	N	0,00		176 688,45	2,00	F	21,19064	56 351,35	7 892,64	0,00	5 057,50	
07124251	N	0,00		305 714,82	6,42	F	2,0542	44 491,77	5 781,99	0,00	333,79	
07133713	N	0,00		43 289,78	6,83	F	2,1038	6 051,32	820,60	0,00	119,99	
794359	N	0,00		18 961,68	5,00	F	7,79953	2 943,97	536,62	0,00	435,67	
AD110448000	N	0,00		214 480,36	7,42	F	4,11072	23 745,67	7 480,60	0,00	3 437,07	
Total général		0,00		1 863 925,71				232 008,08	52 467,56	0,00	15 347,92	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal	Taux maximal	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 758.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7						
	% de l'encours	100,00%						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	1 863 925,71						
	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
	Nombre de produits							
	% de l'encours							
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros							
	Nombre de produits							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours							
	Montant en euros							
	Nombre de produits							
	% de l'encours							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros							
	Nombre de produits							
(F) Autres types de structures	% de l'encours							
	Montant en euros							
	Nombre de produits							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN - 01 - Budget annexe Immobilier Locatif Economique

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV
 A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Pour les emprunts à taux fixe, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(8) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(9) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			31/03/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Appareils de levage et ascenseurs	20	31/03/2012
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	31/03/2012
Linéaire	Bâtiments légers et abris	10	31/03/2012
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	31/03/2012
Linéaire	Equipements de cuisines	10	31/03/2012
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	31/03/2012
Linéaire	Equipements sportifs	10	31/03/2012
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	8	31/03/2012
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	8	31/03/2012
Linéaire	Installations générales, agencements et aménagement	10	31/03/2012
Linéaire	Installations voiries	20	31/03/2012
Linéaire	Logiciels	2	31/03/2012
Linéaire	Matériel de bureau électrique et électronique	3	31/03/2012
Linéaire	Matériel informatique	3	31/03/2012
Linéaire	Matériels classiques	5	31/03/2012
Linéaire	Mobilier	5	31/03/2012
Linéaire	Mobilier urbain	10	31/03/2012
Linéaire	Plantations	15	31/03/2012
Linéaire	Voitures	5	31/03/2012
Linéaire	Frais de recherche	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'études	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'insertions	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'urbanismes	5	15/06/2016
Linéaire	Immeubles de rapport	20	01/06/2017
Linéaire	Immeubles de rapport CCVA	25	06/07/2017
Linéaire	Immeubles de rapport Cne Château Gaillard	25	06/07/2017
Linéaire	Immeubles de rapport cne Lagnieu	30	06/07/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		650 040,37	650 040,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		630 286,37	630 286,37
1641	Emprunts en euros	231 738,00	231 738,00
1687	Autres dettes	398 548,37	398 548,37
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 754,00	19 754,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 754,00	19 754,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	650 040,37	3 854,45	D001 0,00	653 894,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		722 708,00	722 708,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		722 708,00	722 708,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	138 379,00	138 379,00
281732	Immeubles de rapport	53 688,00	53 688,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	529 515,00	529 515,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	722 708,00	0,00	12 186,82	0,00	734 894,82

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	653 894,82
Ressources propres disponibles	IV	734 894,82
Solde	V = IV - II (6)	+ 81 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 383 004,48
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.